



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

## COMPTE RENDU DU 20 JANVIER 2026

---

### PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS,  
Mme NISSATO, Mme TORRES

### ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, M. REVERSADE

### 1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 22 décembre 2025 à l'unanimité.

### 2. Régularisations – Domaine public route de Liorac

- Finalisation du dossier « Consorts CHEYRADE »  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à finaliser les démarches en vue de la cessation d'une parcelle de voie communale, au droit du devant de porte de la maison d'habitation appartenant aux consorts CHEYRADE, 14 route de Liorac, dans le bourg de Clérans. La parcelle est estimée à 50 €. Les frais sont à la charge du demandeur.
- Finalisation du dossier « M. et Mme KEIJSER »  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à finaliser les démarches en vue de la cessation d'une parcelle de voie communale de 27 m<sup>2</sup>, dans la suite de la délibération du 26 juin 2020. Cette cession concerne le trottoir situé devant la maison de M. et Mme KEIJSER, 10 route de Liorac, dans le bourg de Clérans. Le prix de vente est fixé à 10 €/m<sup>2</sup>. Les frais sont à la charge du demandeur.

### 3. Personnel communal

- Renouvellement de contrat de l'agent technique  
Le contrat de Mme DEKIOUK expire le 31 janvier. M. le Maire propose de le renouveler, à compter du 1<sup>er</sup> février 2026 jusqu'au 31 décembre 2026 (11 mois). Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité, et autorise le Maire à signer les pièces administratives relatives à ce dossier.

### 4. Prochaine réunion

3 mars 2026 à 19h

Fin de la réunion : 19h05